

EXTRAIT

DES DELIBERATIONS DE LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du 1 octobre 2018

Sous la présidence de : Monsieur Frédéric BIERRY

<u>Etaient</u> présents :

Monsieur Frédéric BIERRY, président

Monsieur Bernard FISCHER, Madame Laurence MULLER-BRONN, Monsieur Rémi BERTRAND, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Madame Michèle ESCHLIMANN, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Monsieur Etienne BURGER, Madame Danielle DILIGENT, Monsieur Marcel BAUER, Madame

Isabelle DOLLINGER, Monsieur Etienne WOLF, vice-présidents

Madame Alfonsa ALFANO, Madame Françoise BEY, Madame Françoise BUFFET, Monsieur Mathieu CAHN, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Vincent DEBES, Monsieur André ERBS, Madame Nathalie ERNST, Madame Catherine GRAEF-ECKERT, Madame Catherine GREIGERT, Monsieur Paul HEINTZ, Monsieur Jean-Louis HOERLE, Madame Nadine HOLDERITH-WEISS, Madame Chantal JEANPERT, Madame Suzanne KEMPF, Madame Stéphanie KOCHERT, Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Madame Françoise PFERSDORFF, Monsieur Denis SCHULTZ, Monsieur Marc SENE, Monsieur Yves SUBLON, Madame Nicole THOMAS, Madame Cécile DELATTRE, Madame Christiane WOLFHUGEL, Monsieur Sébastien ZAEGEL, secrétaires

Procuration(s): Monsieur Philippe MEYER ayant donné pouvoir à Madame Chantal JEANPERT, Monsieur Denis HOMMEL

ayant donné pouvoir à Madame Nicole THOMAS, Monsieur Serge OEHLER ayant donné pouvoir à

Madame Françoise BEY

Excusé(s): Madame Marie-Paule LEHMANN

Absent(s): Monsieur Eric ELKOUBY, Madame Martine JUNG, Docteur Yves LE TALLEC

Rapporteur: Monsieur Etienne WOLF

N° CP/2018/318 -

73010 - Délégation des aides à la pierre pour le logement

PDH - Proposition d'attribution d'agréments et de subventions départementales pour la création de logements locatifs sociaux à GEUDERTHEIM et à HAGUENAU

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président, décide d'attribuer :

- à Habitat de l'Ill, des agréments et une subvention au titre de la délégation des aides à la pierre de l'Etat et de la politique volontariste du Département pour un montant de 28 000 €, pour la construction de 8 logements PLUS et de 4 logements PLAI collectifs situés 47, rue du Général de Gaulle à Geudertheim ;
- à NEOLIA, des agréments et une subvention au titre de la délégation des aides à la pierre de l'Etat et de la politique volontariste du Département pour un montant de 17 000 €, pour la construction de 3 logements PLUS et de 2 logements PLAI collectifs situés rue Colomé à Haguenau.

Elle approuve par ailleurs, en application de l'article 10 de la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations, les termes des projets de conventions-types d'agrément, d'attribution de subvention et/ou de réservation de logements sociaux à conclure entre le Département, Habitat de l'Ill et NEOLIA.

Elle autorise en outre son président à signer le moment venu, les conventions particulières à conclure sur cette base entre le Département, Habitat de l'III, et NEOLIA.

Pour extrait conforme : Pour le Président La Directrice des services de l'assemblée

Aurélie LACQUEMENT

Le Président, Frédéric BIERRY

Accusé de réception N° : 067-226700011-20181001-lmc1120180-DE-1-1

Acte certifié exécutoire au : 05/10/18